District Saône et Loire de Football

Siège social :
234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

PROCÈS-VERBAL COMITE DIRECTION

Réunion	Lundi 11 mai 2020 à 18h45 en visio conférence
Présidence :	**Gérard POPILLE**
Présents :	Dominique PARRIAUD –Jean-Paul MATHEY – Franck MOSCATO – Romain DEGRANGES – Guy BEY – André GIVERNET – Michel DEGRANGE – Joel GOUX — Stéphanie GONNET SŒUR – Haithem ZAIED – Georges THIBERT – Véronique GAMBEY - Christine COTTIN –Didier GARANDEAU
Assistes :	Yohann CASSIER –Elisabeth DE ASENSAO - Christophe SIMON
Excusés :	Philippe PUGET – Marc Abel CHAMBON - Hugues SCHAFFER – Jérôme LOREAU - Bernard BRAY (pouvoir à R DEGRANGE)

En préambule, Gérard POPILLE revient sur l'actualité et transmet à l'ensemble ds membres du CD sont plaisir de les retrouver.

Les encouragements à toutes les personnes qui sont en première ligne et assurent une mission de tout premier plan.

Le COMITE DIRECTION adresse ses condoléances :

- A Guy VIENNOT membre de la commission des terrains pour le décès de son père
- A la famille de François PETIT, ancien Président de l'US CLUNY
- A la famille de Jean-Paul BUFFET ancien Président de GILLY SUR LOIRE
- Décès de Mr DE MOLINA Francis, ancien joueur des PTT Mâcon, père de Nathalie et beau-père de Laurent POURCELOT, Président de Crèches.

1 Informations du Président :

Les réunions téléphoniques et visios conférence se succèdent au regard de la situation actuelle, notre Président assure le lien entre le District et les instances.

Le Président évoque les échanges et les points étapes validés au niveau régional, le fond de la solidarité avec une participation de la FFF / LIGUE / DISTRICT.

Point sur le personnel : dispositions identiques à avril, retour prévu à partir du 3 juin. Un guide des bonnes pratiques sera mis à disposition de chaque salarié pour une application stricte des règles sanitaires.

Un guide pour les élus/cooptés est en cours d'élaboration, le Président ne souhaite pas de présence physique au District pour le moment, information à suivre une fois le retour du personnel validé.

Gestion des salles, programmation des réunions : les modalités seront transmises par Yohann, prioriser les réunions sous d'autres formats, à défaut l'organisation nécessite une procédure stricte en cours de finalisation.

2 – Classements seniors masculins 2019 2020 :

Le CD remercie la Commission des Compétions pour le travail réalisé.

Il a été fait application des directives FFF, et au niveau du challenge de la sportivité à l'identique de la LBFC (pas de prorata appliqué).

Les classements sont homologués par le COMITE DIRECTION à l'unanimité.

3– Saison 2020 2021 : choix du format

Trois options sont proposées par la commission compétente, les élus sont invités à choisir une option.

Après échanges entre les membres du CD, les différentes options sont mises au vote :

Option 1 : 14 voix sur 16

Option 2 : 0 voix sur 16

Option 3 : 2 sur 16

L'option 1 ci-dessous est adoptée pour la saison 2020 2021 :

Montées descentes suivant le règlement district, application et l'hypothèse 1 correspondant à une descente de R3.

D1 2 groupes de 13 équipes

Le rétrogradé de R3 : 1
Les accédants de Dép. 2 :
- le 1ier de chaque poule (ou ayant droit) 4
- les 3 meilleurs 2ième des 4 poules (ou ayant droit) 3

Les maintenus de la saison écoulée 18

D2 2 groupes de 13 équipes et 2 groupes de 12 équipes

Les rétrogradés de Dép. 1 : 2
Les accédants de Dép. 3 :
- le 1ier de chaque poule (ou ayant droit) 8
- les 3 meilleurs 2ième des 8 poules (ou ayant droit) 3

Les maintenus de la saison écoulée 37

D3 3 groupes de 12 équipes, 5 groupes de 11 équipes.

Les rétrogradés de Dép. 2 : 4
Les accédants de Dép. 4 :
- le 1ier de chaque poule (ou ayant droit) 5
- le 2ième de chaque poule (ou ayant droit) 5

Les maintenus de la saison écoulée 76

D4 x groupes de x équipes (10, 11 voire 12 suivant les secteurs géographiques)
Les rétrogradés de Dép. 3 et les engagements dans cette division.

IMPORTANT :
La projection ci-dessus est basée sur le nombre d'équipes engagées en 2019 2020.
Il est précisé qu'en cas de retrait d'équipe (non engagement, fusion, rétrogradation administrative), il ne sera pas fait appel à des équipes pour compléter les groupes
Le nombre d'équipe par groupe sera adapté en conséquence et ce afin d'anticiper le retour à la pyramide initiale.

Retour à l'issue dans la saison 2020 2021 à la pyramide des compétitions 2019 2020 :

D1 : 2 groupes de 12

D2 : 4 groupes de 12

D3 : 8 groupes de x équipes

D4 : x groupes de x équipes

Le CD valide ce point à l'unanimité.

Le CD demande à la commission de travailler sur les accessions et rétrogradations 2020 2021 dans cette optique.

4 - Questions et informations diverses :

Plusieurs points évoqués :

- *L'arbitrage régional et* départemental, *à ce titre le 71 est le district avec le plus de nomination,*
- *Le statut de l'arbitrage : comptabilisation des rencontres,*
- *Les terrains : souplesse cette saison avec des classements repoussés à la saison prochaine,*
- *Les modalités pour purger les sanctions disciplinaires : attente d'information de la FFF*
- DTN : Un groupe de travail a été mis en place pour l'après Covid. Damien Melicque fait partit du groupe

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission compétente de la F.F.F. dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 et 190 Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président,
Gérard POPILLE

La Secrétaire,
Véronique GAMBEY